

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06.05.2019

Dossier complet le :

27.05.2019

N° d'enregistrement :

2019-3982

1. Intitulé du projet

Extension du camping La Yole à Saint-Jean-de-Monts (85)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL La Yole

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur RIGOLET Laurent, Gérant

RCS / SIRET

3 9 1 0 4 6 3 0 7 0 0 0 1 6

Forme juridique

Société à responsabilité limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42. Terrains de camping et caravanage	Le camping "La Yole" dispose de 362 emplacements. Projet de réaliser une extension de 21 emplacements sur un terrain d'environ 8000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à étendre le camping sur une parcelle de 8000 m², classée UL1 au PLU (secteur destiné aux équipements collectifs de tourisme et de loisirs). L'objectif est de créer 21 HLL (habitations légères de loisir).

La parcelle du projet est arborée, il s'agit du jardin des anciens propriétaires du camping. L'aménagement nécessitera d'abattage de plusieurs sujets arborés, principalement du Pin maritime, Cyprès de Lambert et du Peuplier d'Italie. Le projet intègre un bâtiment (ancienne maison d'habitation) a vocation de zone de stockage.

4.2 Objectifs du projet

Augmenter la capacité d'accueil du camping.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'ensemble des travaux sera effectué en automne 2019 :

- Arrachage des sujets arborés gênants et évacuation
- Pose des réseaux (EU, AEP, électricité)
- Création de la voie de desserte (mono-couche)
- Délimitation des emplacements et paysagement (plantations de haies arbustives)
- Installation de 21 HLL (habitations légères de loisir)
- Pose des luminaires, des signalétiques diverses (numéros emplacements, panneaux d'informations,...), des accessoires (extincteurs,...)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Accueil et hébergement des touristes durant la période d'ouverture du camping :

- de mi mars à fin octobre pour les résidents, propriétaires de mobil-homes
- de début avril à fin septembre pour les vacanciers, estivants

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du camping actuelle :	environ 8 ha
Surface de l'extension :	environ 8000 m ²
Nombre d'emplacements existants :	362 emplacements
Nombre d'emplacements créés dans le cadre de ce projet :	21 emplacements
Nombre d'emplacements total après projet :	383 emplacements

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Camping La Yole
13 Chemin des Bosses – Orouët
85160 Saint Jean de Monts

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 7 5' 5 1" 67 Lat. - 2° 0 0' 5 2" 62

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Demande d'autorisation d'aménager en date du 6 octobre 2005, formulée en vue de l'extension de 70 emplacements "grand confort" (en plus des 278 emplacements existants).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	projet à 60 m de la ZNIEFF de type 1 "Marais de la Basse Epine à Orouet" projet à 60 m de la ZNIEFF de type 2 "Marais Breton - Baie de Bourgneuf"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'inventaire communal n'a pas recensé la parcelle du projet en zone humide (cf. annexe 7)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL Pays de Monts Approbation du PPRL Pays de Monts du 30 mars 2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	projet à 60 m de la ZPS "Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts" projet à 60 m de la ZSC "Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de prélèvements d'eau direct mais consommation d'eau potable du fait de l'augmentation de la fréquentation du site.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrassements seront réduits au maximum et les terres et matériaux en excédents seront réutilisés sur place
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Annexe 8 : Complément d'informations sur les impacts potentiels du projet sur la biodiversité existante et les mesures ERC qui en découlent
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 10 : Analyse des impacts potentiels du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune classée en risque sismique de niveau 3 (risque modéré). Commune concernée par le risque inondation par submersion marine, mais le projet n'est pas concerné par ce risque (cf. PPRL Pays de Monts). Commune concernée par le risque feu de forêt, mais le projet n'est pas concerné par ce risque (projet hors forêt des Pays de Monts). Commune concernée par le risque transport de matière dangereuse, mais le projet n'est pas concerné par ce risque (projet à 1 km de la RD38).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de 21 emplacements complémentaires va engendrer un trafic supplémentaire durant la période d'ouverture du camping
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'apport d'une population complémentaire peut engendrer une élévation du niveau sonore. Néanmoins, l'extension est entourée par le camping actuel et le long d'une route (chemin des bosses). De l'autre côté de cette route, le quartier est résidentiel.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la période des travaux d'aménagement du site, des vibrations peuvent être générées par les engins de chantier. Ces vibrations et émissions sonores associées sont limitées dans le temps et dans l'espace.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est préconisé des éclairages avec détecteurs de mouvement pour la nuit et orientés vers le sol.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'augmentation de la capacité d'accueil va générer une augmentation de la charge d'eaux usées domestiques produite. Les eaux usées du camping sont évacuées vers le réseau d'assainissement collectif vers la station d'épuration de St Jean de Monts (cf. Annexe 9). La charge susceptible d'être produite par la fréquentation des 21 nouveaux emplacements est estimée à environ 37,5 EH (base : 2,5 EH/emplacement). La station est en mesure d'accepter ces nouveaux effluents.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'augmentation de la capacité d'accueil va générer une augmentation de la production de déchets. Un enclos poubelle avec conteneurs pour les ordures ménagères et tri sélectif est présent à l'entrée du camping.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle d'implantation du projet n'est pas exploitée, il s'agit d'un jardin d'agrément.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne présente pas d'incidences négatives notables sur l'environnement. Les mesures de réduction d'impact présentées au fil du formulaire sont synthétisées ci-dessous :

- Travaux prévus en automne 2019, période non dommageable à la reproduction de la faune
- Limitation de l'éclairage au sein du camping
- Plantation d'une haie arbustive en bordure du chemin des Bosses (environ 85 ml), avec choix d'essences locales (Chêne vert, Arbousier, Tamaris, etc). Cette haie a pour objectif de masquer les vues du camping depuis l'espace public.
- Plantation de haies basses entre les emplacements, avec un mélange d'essences ornementales et locales, adaptées au terrain. Choix d'essences non invasives.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est prévu sur une parcelle actuellement en jardin arboré. Il est placé dans un secteur dédié pour ce type d'activités par le PLU. Il n'est pas situé au sein de zones naturelles d'intérêt (ZNIEFF, Natura 2000). Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 60 m du projet, il s'agit du site "Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts" (ZPS et ZSC). La période et la durée des travaux ne seront pas dommageables pour la faune. L'extension se situe en dehors des zones inondables identifiées dans le PPRL. Les sujets arborés arrachés seront compensés par la plantation de haies arbustives variées.

Au regard de ces éléments, il ne paraît pas justifié d'effectuer une évaluation environnementale de ce projet (cette étude n'apporterait probablement pas de réelle plus-value environnementale au projet).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - Situation du projet vis-à-vis des zones humides (extrait inventaire communal)

Annexe 8 - Complément d'informations sur les impacts potentiels du projet sur la biodiversité existante et les mesures ERC qui en découlent

Annexe 9 - Bilan de fonctionnement de la station d'épuration

Annexe 10 : Analyse des impacts potentiels du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à OROUET

le, 27/05/2019

Signature

HOTEL DE PLEIN AIR ****
La Yole
SARL au capital de 152.500 €
Chemin des Bosses Orouët
F - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS
Tél. : 02 51 58 67 17
RC La Roche/Yvon B 391 046 307



